



Chronique d'un mercredi sur deux

INFORMATIQUE... ET LIBERTÉS

Bonjour les gens,

Chic ! Un mercredi ! Je pourrais encore parler d'Hadopi, mais, bon, il y a plus intéressant. Et puis, les étranges et inquiétantes (mais hélas pas totalement surprenantes) accointances entre certains cabinets ministériels et certaines entreprises privées, les drôles de sanctions qui se transforment en vacances payées, ainsi que le comportement pas vraiment respectueux des règles démocratiques de pas mal d'élus qui au lieu de représenter leurs électrices et électeurs votent (pour ou contre, ou s'abstiennent) comme un seul homme, ont déjà longuement été évoqués ici et là.

À nous de nous en souvenir, et d'agir en conséquence. Il y a par exemple des élections bientôt, et il en aura d'autres après encore. Et comme il y a encore (au moins pour un temps :-)) un peu de transparence dans qui a voté quoi^(*), à nous de prendre nos responsabilités aussi.

Donc, non, je ne vais pas en reparler aujourd'hui, enfin, pas beaucoup plus que ce qui précède. D'autant qu'il y a au moins une autre actualité importante.

Le sujet de cette actualité n'est pas sans rapport, mais il est plus large.

Cette actualité, donc, c'est la publication du rapport annuel de la CNIL (la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

30 années d'existence déjà. Avec des activités qui ont profondément évolué au cours de ces trois décennies, mais qui correspondent toujours à un besoin essentiel, peut-être plus pressant encore aujourd'hui, celui du respect entre autre des libertés individuelles, du respect de la vie privée de tout un chacun. Des droits de l'homme et de l'identité humaine aussi.

Le rapport est librement (encore :-)) téléchargeable, et gratuitement, par là :

http://www.cnil.fr/fileadmin/documents/La_CNIL/publications/CNIL-29erapport-2008.pdf

Il reste encore en ce mois de mai quelques longs week-ends ou jours fériés, et la lecture de ce rapport, pas très long, une centaine de pages, n'est pas sans intérêt.

Le respect de l'identité humaine, des droits de l'homme, de la vie privée et des libertés, c'est essentiel.

C'est aussi fragile, précaire, tant les tentations et les occasions d'y attenter sont nombreuses.

Tentations parce qu'il y a parfois une volonté manifeste. Mais aussi occasion parce que d'autres fois, ce respect essentiel est mis à mal sans mauvaise intention au départ, voire même avec les meilleures intentions.

Quelque chose de fragile, donc, qu'il faut protéger, chérir et encourager.

Quelque chose qu'il nous faut, nous citoyens, défendre aussi. Parce que si on transige, si on laisse faire, si on considère que ce n'est pas important ou qu'il est d'autres sujets qui apparaissent sur l'instant plus essentiels, il pourrait être trop tard demain quand on se sera rendu compte qu'en fait, si, c'était important, et plus essentiel sans doute que le reste.

Parce que si le progrès des techniques et d'entre autre l'informatique et Internet ouvre des perspectives bénéfiques à tous très grandes, il ouvre aussi des perspectives qui dépassent les délires des pires régimes totalitaires du passé.

À nous donc d'être responsables et vigilants.

Voilà, fin de la chronique du jour, qui n'aura au bout du compte pas beaucoup parlé d'Internet, au moins directement. Mais ce n'est pas sans rapport, et c'est fichtrement important.

À bientôt,

Martin

^(*) **<http://www.pcinpact.com/actu/news/50819-resultats-vote-assemblee-nationale-scrutin.htm>**